

Foyer 800 Double Face Volet

Référence P928244

Notice particulière d'utilisation et d'installation

Consulter attentivement ce complément notice particulière ainsi que la notice générale également livrée avec l'appareil.

La plaque signalétique du produit



- | | |
|--|--|
| 1. Marque | 2. Référence du produit |
| 3. Marque de conformité CE et les chiffres indiquant l'année de délivrance du certificat | |
| 4. Norme en vigueur | 5. P_{nom} : Puissance nominale |
| 6. η_{nom} : Rendement nominal | 7. CO_{nom} : CO à 13% d'O ₂ |
| 8. NOx_{nom} : Nox à 13% d'O ₂ | 9. OGC_{nom} : OGC à 13% d'O ₂ |
| 10. PM_{nom} : Poussières à 13% d'O ₂ | 11. p_{nom} : Tirage de conduit de fumée |
| 12. E,f : Tension d'alimentation et Fréquence | 13. W_{max} : Puissance électrique maxi absorbée |
| 14. d_R : Distance de sécurité arrière | 15. d_{SG} : Distance de sécurité côté gauche |
| 16. d_{SD} : Distance de sécurité côté droit | 17. d_C : Distance de sécurité plafond |
| 18. d_p : Distance de sécurité avant | 19. Type : Classification de l'appareil |
| 20. d_F : Sol à l'avant | 21. d_L : Zone de rayonnement latéral |
| 22. d_B : Dessous | 23. Combustible recommandé |
| 24. Code traçabilité interne | |

Caractéristiques déclarées du produit

Normes(s) Européennes	EN13240	✓	EN16510	DIN+
	EN13229	✓	Ecodesign	Bimsch
Classification de l'appareil				Type B
Rendement énergétique (η_{nom})				77,0 %
Rendement saisonnier (η_s)				67,0 %
L'indice d'efficacité énergétique EEI				102
Label énergétique				A
Combustible				Bûches
Longueur recommandée de bûches - Longueur maximale possible				330-550 mm
Consommation moyenne de combustible				3,8 kg/h
Charge en bois autorisé				4,3 kg/h
Intervalle entre les chargements de combustible				1 heure
Débit massique des fumées				11,65 g/s
Puissance nominale (P_{nom})				12,0 kW
Puissance nominale de l'échangeur (P_{Wnom})				--- kW
Pression maximale de service de l'eau (p_w)				--- bar
Température des fumées à la puissance nominale à la buse (T_{snom})				336 °C
Tirage de conduit de fumée (p_{nom})				12 Pa
Classe de température				T450
Raccordement à une cheminée collective				Non
Poussière O2 = 13 % (PM_{nom})				25 mg/Nm ³
Résidus de combustion émis (CO dans les résidus de combustion pour O2 = 13 %) (EC_{nom})				0,12 %
				1500 mg/Nm ³
OGC O2 = 13 % (OGC_{nom})				105 mg/Nm ³
NOx O2 = 13 % (NOx_{nom})				160 mg/Nm ³
Régulation automatique de la combustion				---
La consommation d'électricité (W)				--- W
Fonctionnement par intermittence (Inter) / Fonctionnement en continu (Cont)				Inter

Données techniques de base

Dimensions principales	Hauteur (H)	955	mm
	Largeur (W)	795	mm
	Profondeur (L)	514	mm
Dimensions de la porte (du foyer)	Hauteur (H)	540	mm
	Largeur (W)	775	mm
Hauteur de l'axe de la sortie arrière (latérale)		---	mm
Diamètre du conduit de fumée d_{puse}		200	mm
Diamètre de l'arrivée d'air centrale		---	mm
Poids		165	kg
Section d'entrée d'air de convection		800	cm ²
Section de sortie d'air de convection		2400	cm ²

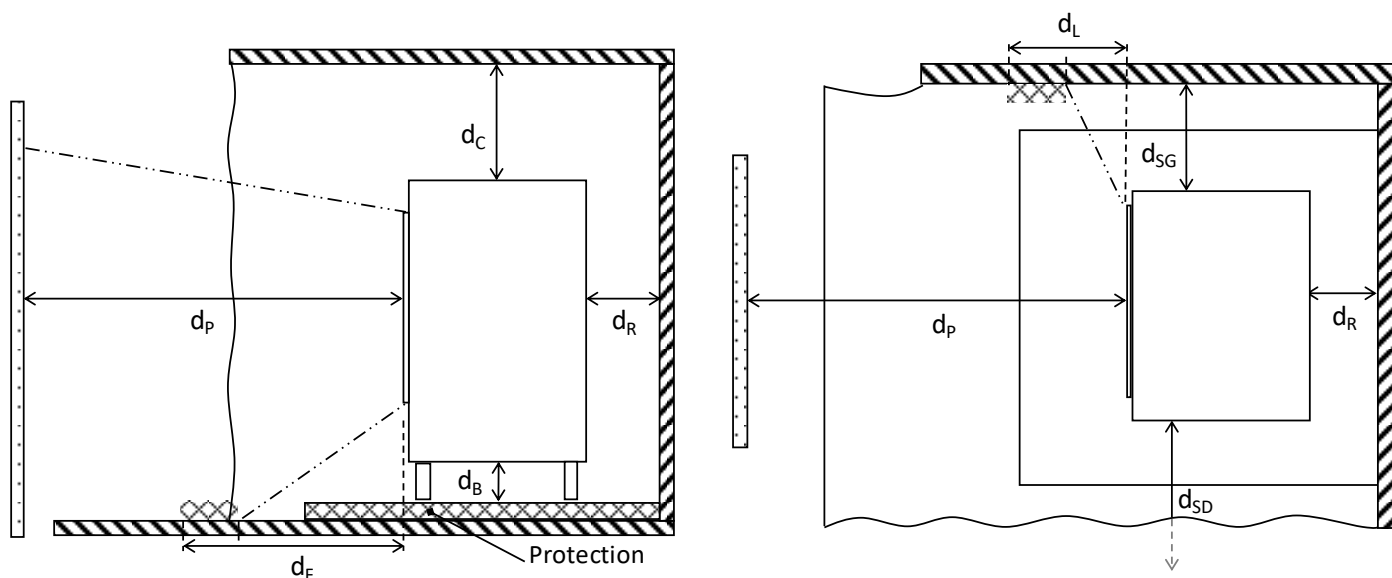
Protection de sol :

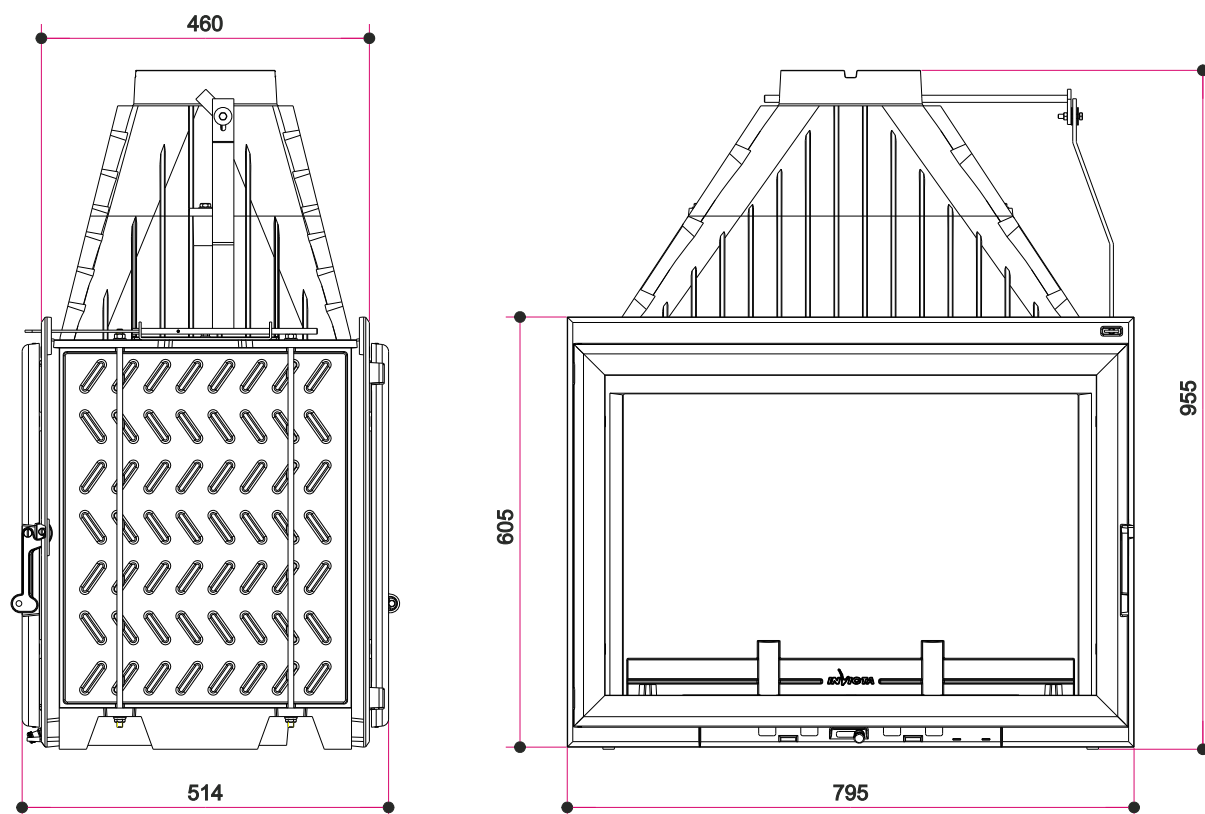
L'appareil ne doit pas être posé directement sur un sol en matériaux combustibles ou se dégradant sous l'effet de la chaleur. Si le cas se présente, placer l'appareil sur une dalle en béton de largeur 100 cm, longueur 100 cm, épaisseur 45mm recouverte d'une face réfléchissante côté appareil (plaque métallique type inox, ou face céramisée brillante), l'appareil étant placé au centre de cette dalle.

Distance minimale à respecter par rapport aux matériaux combustibles adjacents.

Si les parois adjacentes sont en matériaux incombustible et ne se dégradent pas sous l'action de la chaleur (la température du mur pouvant atteindre 200 °C), ces dimensions peuvent être réduites à 15 cm

Distance aux matériaux combustibles	Note		
Arrière (d_R)		1500	mm
Avant (d_P)		1500	mm
Avant (par rapport au sol) (d_F)		1500	mm
Latéral (d_{SD})		170	mm
Latéral (d_{SG})		170	mm
Plafond (d_C)		750	mm
Rayonnement latéral (d_L)		1500	mm
Dessous (d_B)	Utilisation d'une dalle en béton de 1000 x 1000 x ép 45 (en mm)	0	mm



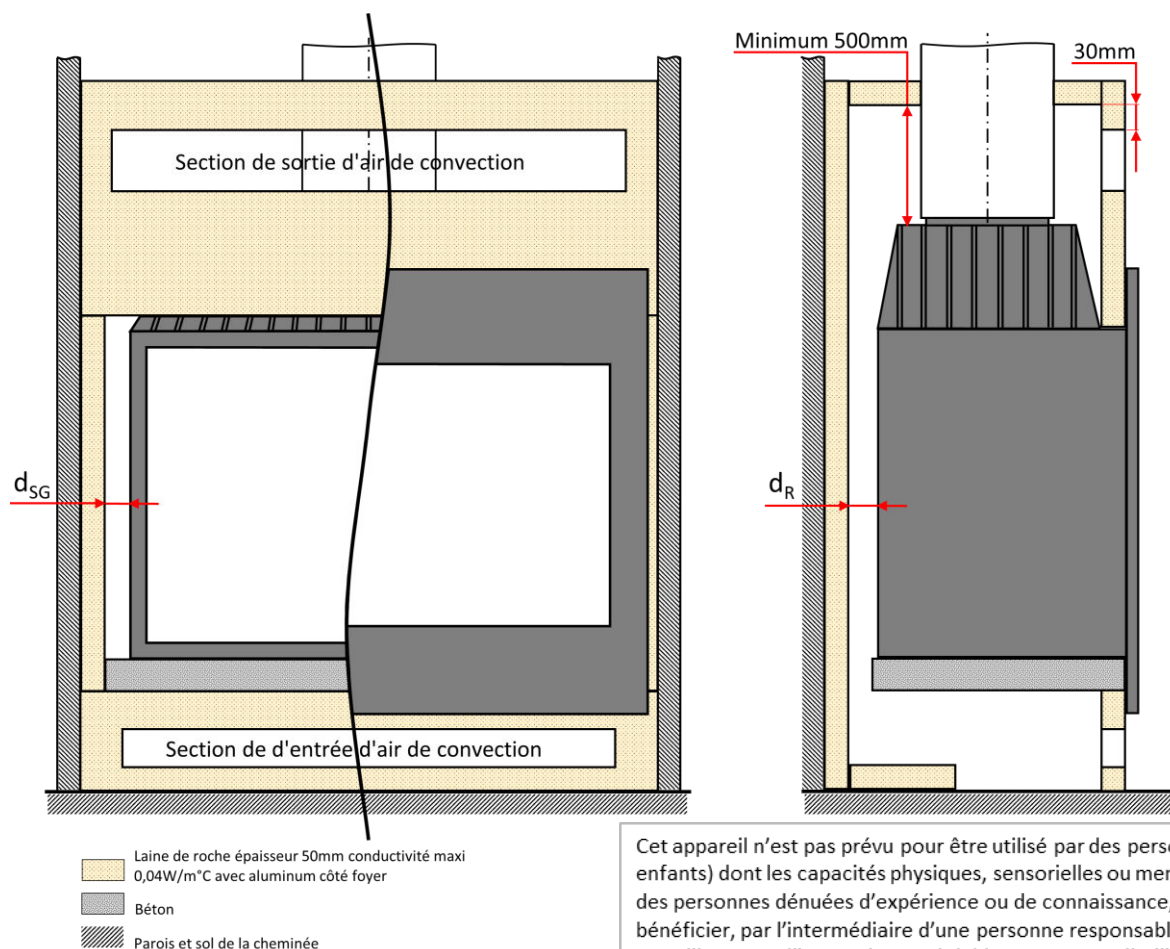


Caractéristiques de construction :

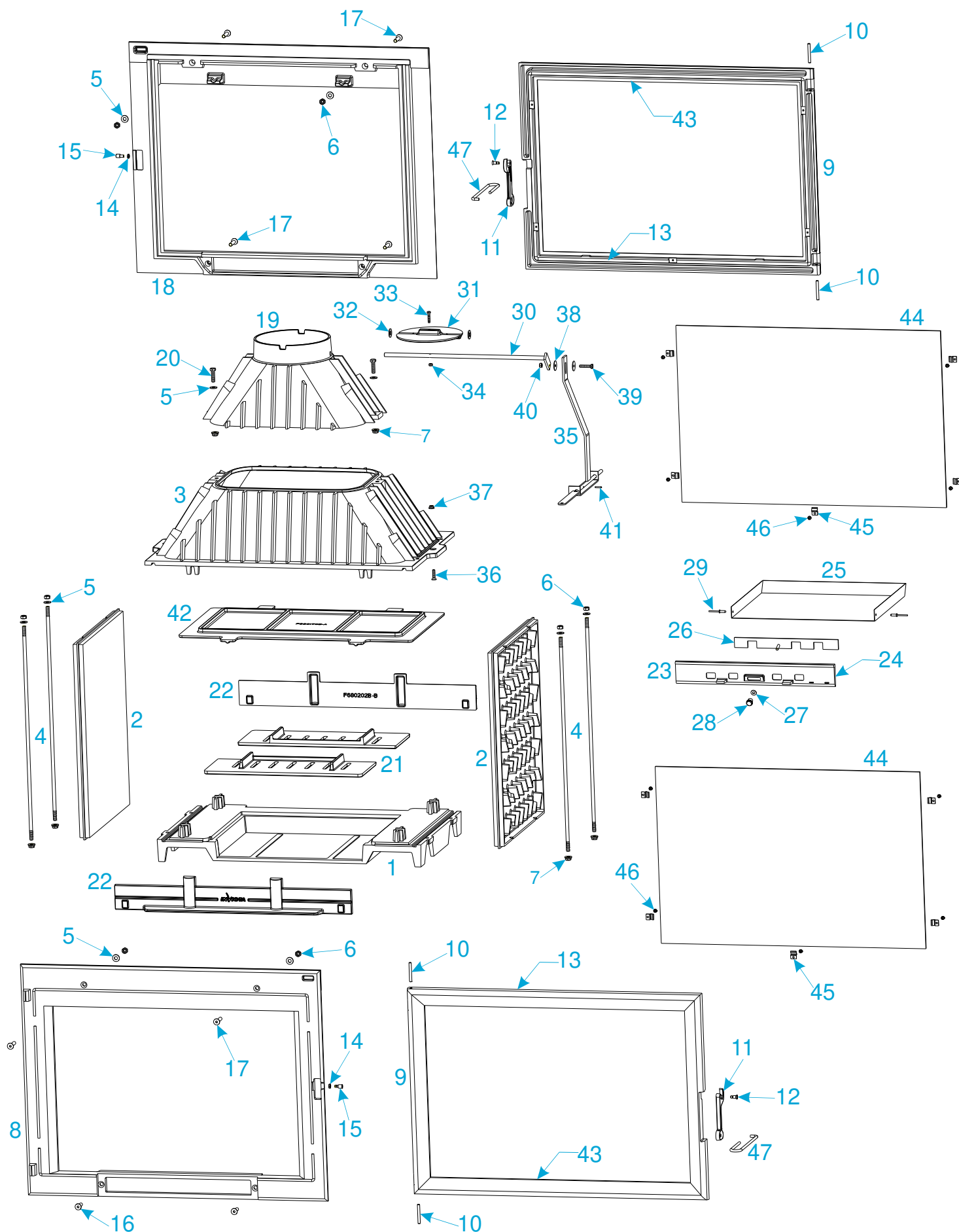
Dimensions de la vitre	Ht 463 mm	lg 701 mm
Plaque signalétique	Gravée sous le cendrier	

INSTRUCTIONS POUR L'ENCASTREMENT DE L'APPAREIL.

- Pour limiter l'échauffement des parois constituant l'habillage de la cheminée à construire à 65K (K = degrés Celsius au dessus de la température ambiante), et obtenir un bon fonctionnement de l'appareil, il est nécessaire de respecter le principe des dispositions du schéma ci-après.
- Respecter les dimensions minimales d'encastrement et du circuit d'air de convection (section d'entrée de « l'air à chauffer » et section de sortie de « l'air chaud »).
- Les dimensions minimales d'encastrement indiquées garantissent l'accès aux organes de manœuvre, une course suffisante pour les organes mobiles, l'accès et le démontage pour les pièces susceptibles d'être remplacées.



Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.



Rep	Nbr	Désignation	Référence
1	1	Socle	F680280U
2	2	Côté réversible	F680281B
3	1	Avaloir	F680282B-B
4	4	Tirant de Ø8 x 560	AS800276A
5	10	Rondelle de 8	AV4100080
6	8	Ecrou hexagonal de 8	AV7100080
7	6	Ecrou à embase de 8	AV7220080
8	1	Façade	F680856U-B
9	2	Porte	F680291U
10	4	Axe de porte, goupille cannelée de 6x50	AV6306500
11	2	Loquet de fermeture de porte	F670880U
12	2	Vis de fixation du loquet	AS800251B
13	2	Joint de porte Ø8, longueur 2,4 mètre	AI303008
14	2	Ecrou bas de 6, réglage fermeture	AV7130060
15	2	Excentrique de réglage fermeture	AS700253B
16	2	Vis tête fraisée de 8x30	AV8638300
17	6	Vis tête fraisée de 8x40	AV8638400
18	1	Façade double face	F680285U-B
19	1	Buse	F680283B-B
20	2	Vis tête hexagonale de 8x30	AV8408300
21	2	Grille foyère	F680854B
22	2	Pare bûche	F680202B-B
23	1	Façade cendrier	F680306U
24	1	Joint de cendrier Ø5, longueur 0,5 mètre	AI303005
25	1	Tiroir cendrier	AT800313D
26	1	Registre de réglage d'air	AT700356A
27	1	Rondelle de 6	AV4100060
28	1	Bouton de réglage d'air	AV1113401
29	2	Rivet de 5x16	AV5205160
30	1	Axe de volet de buse	AS700300B
31	1	Volet de buse	F670651B
32	2	Rondelle de 10	AV4100100
33	1	Vis tête hexagonale de 5x25	AV8405250
34	1	Ecrou hexagonale de 5	AV7100050
35	1	Tige de volet de buse	AS800230A
36	1	Vis tête fraisée de 6x25	AV8636250
37	1	Ecrou à embase de 6	AV7220060
38	2	Rondelle de 6x25	AV4216250
39	1	Vis tête hexagonale de 6x30/18	AV8416300
40	1	Ecrou hexagonal de 6	AV7100060
41	1	Goupille de 3x15	AV6313150
42	1	Déflexeur	F680170B-A
43	2	Joint de vitre de 7x3, longueur 1,624 mètre	AI010080
44	2	Vitre de 701x463x4	AX126280
45	10	Attache de vitre	AS700180A
46	10	Vis tête cylindrique de 4x6	AV8644067
47	2	Crochet d'ouverture de porte	AS800255

TRES IMPORTANT

En complément de ce document, consulter attentivement la « NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION POUR FOYER ET INSERTS » fournie avec l'appareil.

CONSEILS D'INSTALLATION

La dépression dans le conduit de fumées doit être comprise entre **6 et 12 Pascals**. Cette mesure est vérifiable en chauffe à l'aide d'un manomètre. **Unmodérateur de tirage est nécessaire dans presque tous les cas pour réguler le tirage aux valeurs préconisées.**

CONSEILS D'UTILISATION

Utiliser uniquement les combustibles recommandés : Bois sec (Humidité inférieure à 20 %) d'un minimum de 2 ans de coupe (Hêtre, Charme, Chêne

– le sapin et les résineux sont interdits).

Le tiroir cendrier doit toujours rester dans l'appareil sauf lors du décrochage. Pour ouvrir et fermer la porte, utiliser le gant anti-chaleur.

Il peut être nécessaire d'arrêter l'extracteur de la ventilation mécanique pour éviter le refoulement des fumées dans la pièce lors de l'ouverture de la porte.

• **Vérification avant mise en service.**

Pendant les premières utilisations de l'appareil une odeur de peinture va se dégager de l'appareil : aérer la pièce pour limiter ce désagrément ou effectuer, avant l'installation, une première chauffe à l'extérieur de la maison.

- **Allumage** : Placer sur la grille du papier froissé (éviter le papier glacé) et du petit bois sec (des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement). Enflammer le papier, fermer la porte de l'appareil et ouvrir entièrement l'arrivée d'air. Lorsque celui-ci est bien enflammé, vous pouvez charger votre appareil. Il est possible de laisser la porte entre-ouverte pour faciliter cette phase d'allumage, mais en maintenant toujours l'appareil sous surveillance. Il est recommandé, pendant les premières heures de mise en service, de faire un feu modéré afin de permettre une dilatation normale de l'ensemble de l'appareil.

■ **Fonctionnement intermittent et combustion prolongée :**

Le fonctionnement "Intermittent" nécessite un rechargement tous les ¾ d'heures avec de petites quantités de bois. Il faut privilégier ce mode de fonctionnement particulièrement performant et respectueux de l'environnement.

L'appareil peut également assurer un fonctionnement en « combustion prolongée » quand une puissance réduite et une autonomie importante sont recherchées.

■ **Puissance Nominale :**

Elle est obtenue :

- avec une charge de bois de 2,8 kg, sous forme de 2 demies bûches de bois dur (= une bûche fendue)
- avec un tirage de 12Pa
- charge renouvelée toutes les 30 à 45 minutes sur un lit de braises d'environ 3 cm
- en mettant le réglage d'allure en position « Puissance nominale ».
- en mettant le volet de buse en position « fermé ».

Une baisse d'activité peut se produire à cause d'une évolution défavorable de la combustion, d'une géométrie inadaptée des bûches, de l'utilisation d'un bois dur ou humide. Ces phénomènes de ralentissement, qui ne sont ni exceptionnels ni totalement prévisibles, se traduisent par la diminution du rideau de flamme (le combustible forme une voûte et n'est plus en contact avec la braise), la diminution progressive de la réserve de braise et le refroidissement du foyer. Ils s'accompagnent d'une chute de puissance et d'une baisse des performances.

Pour l'éviter : ouvrir la porte du foyer avec précaution, **réorganiser la charge sur le lit de braise en procédant par piquage et déplacement du combustible avec un tisonnier en prenant garde de ne pas faire chuter de braise hors du foyer**, puis refermer la porte. L'activité reprend immédiatement après la fermeture de porte.

■ **Combustion prolongée :**

Elle est obtenue :

- En triplant la charge de bois à la Puissance nominale, constituée de 1 à 2 bûches de bois dur non fendue de grand diamètre.
- avec un tirage de 6 Pa.
- en mettant le « réglage d'allure » en position « Combustion prolongée », après avoir assuré et maintenu l'allumage de la charge.
- en mettant le volet de buse en position « fermé ».
- en laissant se poursuivre la combustion jusqu'à obtention d'un lit de braise réduit, destiné à assurer l'allumage d'une charge de reprise. Ce mode de fonctionnement permet à la fois d'obtenir une puissance réduite et une autonomie de 3 heures sans rechargement.

Quel que soit le mode de fonctionnement désiré (Puissance nominale ou Combustion prolongée), s'assurer que chaque charge de bois s'allume dès son introduction dans l'appareil et que l'inflammation se maintient. Dans le cas contraire, rouvrir quelques instants le « registre de réglage d'allure » en position « allumage » jusqu'à obtenir un embrasement satisfaisant du bois :

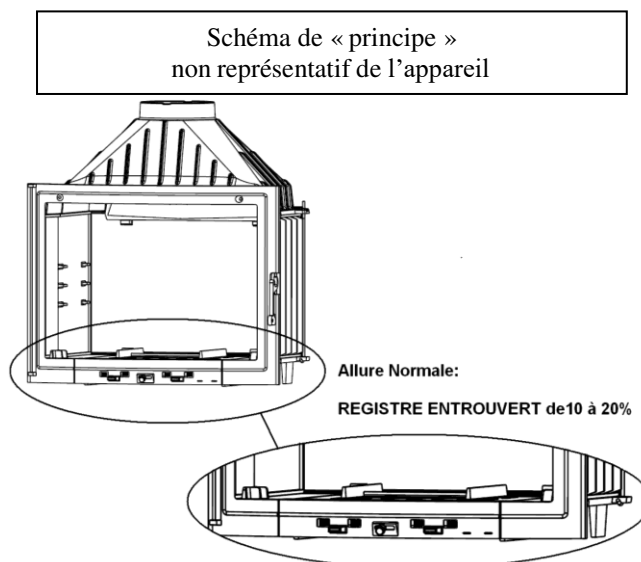
Dans la phase de combustion de la fraction volatile du bois, il faut absolument éviter le fonctionnement sans embrasement sous peine d'encrasser fortement l'appareil et le conduit de fumée et de larguer dans l'atmosphère des effluents nocifs pour l'environnement et la santé.

Organes de réglages :

Utiliser systématiquement la « main froide » fournie avec l'appareil pour manipuler les organes de réglages qui peuvent être très chauds.

- **Registre de réglage d'allure** : Situé en façade du cendrier, ce registre est utilisé pour moduler l'allure de l'appareil entre « Puissance normale » (registre entrouvert) et la « combustion prolongée » (registre fermé).
- **Registre d'allumage** : L'action sur le registre de réglage d'allure, au-delà de la position « allure normale » permet d'obtenir un supplément d'air pour l'allumage. Cette position est réservée aux opérations d'allumage et de reprise et ne doit pas être maintenue plus de 30 minutes sous peine de dommages sur l'appareil et son environnement. L'appareil doit rester sous surveillance pendant toute la durée d'utilisation de cette position.
- **Volet de buse** : Sa commande est située au-dessus de la porte. Il est toujours fermé sauf en cas de tirage trop faible. **Il faut toujours l'ouvrir avant d'ouvrir la porte foyère (risque de refoulement).**

Registre poussé = Volet fermé / Registre tiré = Volet ouvert



CONSEILS D'ENTRETIEN

Après une longue période d'arrêt vérifier l'absence d'obstruction du conduit avant un rallumage.

A l'occasion des opérations de ramonage, faites vérifier l'ensemble de l'appareil par un technicien compétent qui :

- nettoiera complètement l'appareil, vérifiera les jonctions des différentes pièces et la position du déflecteur, celui-ci étant incliné en appui en haut sur l'avaloir et maintenu vers le bas sur le fond.
- procédera si nécessaire au changement des composants usés (joint de porte notamment).

SECURITE

- **Pendant le fonctionnement, toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attentions aux brûlures !! Eviter d'installer le poêle dans un endroit où il y a beaucoup de passages.**
- **Si un feu de cheminée se déclare, en premier fermer la porte de rechargement, en second les arrivées d'air primaire et secondaire, puis communiquer immédiatement avec les autorités locales incendie (le 18).**
- **Ne jamais mettre dans l'appareil des charges de bois supérieures à celles indiquées dans les « conseils d'utilisation » (soit moins de la moitié de la hauteur de la chambre de combustion). Il est interdit d'utiliser l'appareil comme incinérateur.**
- **Il est interdit d'utiliser des combustibles non recommandés et non-adaptés à l'appareil, y compris les combustibles liquides.**
- **La chambre de combustion doit toujours rester fermée, sauf lors du rechargement. Ne pas surchauffer l'appareil.**

Information pour le recyclage/la fin de vie du produit :

Veuillez-vous munir des pages « Eclaté » et « Nomenclature » afin de visualiser les numéros et les références des différentes pièces composants le produit.

Le tableau suivant répertorie les composants de l'appareil et les indications pour une séparation et un dépôt dans les filières de recyclage/valorisation appropriées suivant la réglementation en vigueur :

Référence de la pièce commençant par	A mettre avec les :
AS, AV, AT F	Métaux
AI, AX	Encombrants
AL	DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Nota : De même, les déchets d'emballage (bois, carton, plastique) doivent être triés suivant les dispositions en application dans le pays.

Règlement délégué (UE) 2015/1186, Annexe IV - FICHE PRODUIT <i>Commission delegated regulation (EU) 2015/1186, Annex IV - Product fiche</i>	
Marque Commerciale. <i>Trade mark.</i>	INVICTA
Référence. <i>Identifier.</i>	P928244
Classe d'efficacité énergétique. <i>Energy efficiency class.</i>	A
Puissance thermique directe. <i>Direct heat output.</i>	12 kW
Puissance thermique indirecte. <i>Indirect heat output.</i>	-- kW
Indice d'efficacité énergétique (IEE). <i>Energy Efficiency Index (EEI).</i>	102
Rendement utile à la puissance thermique nominale. <i>Useful efficiency at nominal heat output.</i>	77,0 %
Précautions particulières qui doivent être prises lors du montage, de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé.	• Le Montage, l'installation et l'entretien doivent être réalisés par un professionnel qualifié. • Respecter les distances de sécurité préconisées. • Pour assurer le fonctionnement convenable de l'appareil, l'installation doit avoir : ▪ Une alimentation en air frais dédié à la combustion. ▪ Une évacuation des produits de combustion. • L'appareil et l'installation doivent être entretenus régulièrement. • Toutes les surfaces de l'appareil sont chaudes : Attention aux brûlures !!! ▪ Si nécessaire, installer une protection autour de l'appareil pour empêcher tout contact. • N'utiliser que le combustible recommandé. • Lire les manuels d'instructions fournis avec le produit.
Specific precautions that shall be taken when assembling, installing or maintaining the local space heater.	• The Assembly, the installation and the maintenance must be realized by a qualified professional. • Respect the recommended safe distances. • To Insure the proper functioning of the stove, the installation must have : ▪ The supply of fresh air necessary for the combustion. ▪ The evacuation of combustion products. • The stove and the installation must be periodic maintained. • All the surfaces of the stove are hot : Be careful to burns !!! ▪ If necessary, install a protection all around the stove to prevent any contact. • Use only the fuels recommended. • Read the instructions manuals supplied with the stove.